

EFMD AISBL

MODIFICATIONS DES STATUTS APROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE TENUE A BRUXELLES LE 11 JUIN 2007

L'assemblée générale a approuvé les deux propositions suivantes :

Proposition 1 : Changement de dénomination pour certaines catégories de membres

Les catégories des instituts et autres organisations membres de l'EFMD verront leur dénomination modifiée comme suit :

1. « **Full Members** » en remplacement de « Membres Institutionnels »
2. **Membres Affiliés** en remplacement de « Membres Internationaux Affiliés »
3. **Membres Associés** (dénomination inchangée).

Proposition 2 : option de changement de catégorie pour les anciens Membres Internationaux Affiliés

Le choix sera donné aux anciens Membres Internationaux Affiliés de devenir « Full Member » ou Membre Affilié.